Création de jardins d’antan à l’Ile Maurice

33 élèves de seconde générale et technologique du Lycée agricole Émile Boyer de la Giroday de Saint-Paul de La Réunion se sont rendus à l’île Maurice, en juin 2024, pour mettre en place des jardins d’antan dans deux collèges privés mauriciens.

C’est dans le cadre de leur formation Écologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (EATDD) que les élèves de seconde du lycée agricole de Saint-Paul ont été sollicité pour participer à un projet de coopération éducative visant à créer des jardins au sein de deux collèges privés du Service Diocésain de l’Éducation Catholique (SeDEC) : le Collège du Bon et Perpétuel Secours de Fatima de Goodlands en collaboration avec le collège Père Laval et le Collège de La Confiance situé à Beau Bassin – Rose Hill.
Ce projet avait pour finalité de mettre en place sur chacun des deux sites un jardin constitué d’arbres fruitiers, de productions maraîchères et de Plantes À Parfum, Aromatiques et Médicinales (PAPAM). Les jeunes ont passé trois journées dans chaque établissement afin de mener à bien les différentes étapes du projet : préparation du sol (désherbage, labour, épierrage…), plantation (positionnement des nouveaux plants, paillage, arrosage…) et autres opérations techniques comme la pose de supports de palissage ou la mise en place de goutte à goutte.









Des échanges riches et prometteurs

Le travail a été géré avec une grande efficacité. Les élèves réunionnais et mauriciens se sont beaucoup investis ainsi que leurs enseignants, les assistants et les professionnels. Le projet a aussi donné lieu à de nombreux échanges techniques et professionnels entre tous les participants. Échanges qui devraient se poursuivre entre les trois établissements afin de suivre et d'approfondir les techniques utilisées lors de la mise en place de ces deux jardins.

Le Service Diocésain de l'Éducation Catholique Mauricien a émis le souhait de poursuivre le travail de coopération avec le lycée agricole de Saint Paul notamment autour d'une intégration de l'agriculture durable dans leur enseignement. Une extension du partenariat vers l'île Rodrigues pourrait aussi être envisagée.

Cette action de coopération régionale s’inscrit dans le cadre du programme de coopération éducative transfrontalière des établissements du Réseau des Établissements Agricoles Professionnels de l’Afrique Australe et de l’Océan Indien (REAP AAOI) cofinancé par l’Union Européenne et la Région Réunion au titre du fonds Interreg VI.

Kosa i lé INTERREG ?

Le programme INTERREG est le principal outil de la coopération régionale dans l’océan Indien. La Région Réunion en est l’Autorité de gestion depuis 2000. Ce programme permet à La Réunion de tisser des liens avec ses partenaires de la zone dans une logique de co-développement pour répondre aux enjeux globaux de l’environnement et du climat, de la santé, du développement de la recherche, de l’économie, de la formation et de l’insertion professionnelle des jeunes, ainsi que de la valorisation de nos patrimoines culturels. Pour la période 2021-2027, le programme INTERREG VI est doté d’une enveloppe de 62.2 M € de FEDER. Il porte sur 4 priorités stratégiques, la Recherche collaborative & coopération économique (28,9 M €), la Résilience & développement durable (14,3 M €) et l’Inclusion, culture, développement économique & social (16,9 M €), enfin l’Amélioration de la gouvernance de la coopération (2,1 M €).

Contact : Marc Labernardière, Chargé de coopération Europe et international en DAAF-SFD de La Réunion, marc.labernardiere@agriculture.gouv.fr